

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 30 septembre 2020 à 09 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE



L'an deux mille vingt, le trente septembre à 09 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis à la Communauté de Communes du Fronsadais à Saint Germain de la Rivière, sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 24/09/2020

Etaient présents :

| Titulaires | | Suppléants | | Titulaires | | Suppléants | |
|--|----|--------------------------|---|--------------------------------|----|---------------------|---|
| CDC du Fronsadais | | | | CDC du Grand Saint Emilionnais | | | |
| Monsieur GRELAUD | X | Monsieur FAVRE | X | Monsieur BROUDICHOUX | Ex | Monsieur DUMONTEUIL | |
| Monsieur GARANTO | X | Madame EYHERAMONNO | | Monsieur VAUTHIER | X | Monsieur GOMBEAU | X |
| Monsieur BARBE | Ex | Monsieur CHIAROTTO | | Monsieur VALLADE | Ex | Monsieur CANUEL | X |
| Monsieur BEC | Ex | Monsieur DEJEAN | | Monsieur DESPRES | Ex | Monsieur FOURREAU | |
| Madame REGIS | X | Monsieur VALEIX | | CDC de l'Estuaire | | | |
| Communauté d'Agglomération du Libournais | | | | Monsieur LAISNE | Ex | Monsieur BERNARD | |
| Monsieur ABANADES | X | Madame BLANCHETON | | Monsieur CAVALEIRO | X | Monsieur RAYMOND | |
| Monsieur BATTISTON | Ex | Monsieur DURAND-TEYSSIER | | Monsieur LABRIEUX | Ex | Monsieur OVIDE | |
| Madame CONTE-JAUBERT | X | Monsieur GACHAR | X | Monsieur JOUBERT | X | Monsieur SOULIGNAC | |
| Monsieur COSNARD | Ex | Monsieur GALAN | | Monsieur GANDRE | Ex | Monsieur RIVEAU | |
| Madame FONTENEAU | Ex | Monsieur GUILHEM | | CDC du Pays de St Aulaye | | | |
| Madame GANTCH | X | Monsieur HUCHET | | Monsieur HALLAIRE | Ex | Monsieur GENDREAU | |
| Madame HOPER | X | Madame LECOULEUX | | Monsieur SAUTEREAU | Ex | Monsieur VIAUD | X |
| Madame KRIER | X | Madame LEMOINE | | CDC Latitude Nord Gironde | | | |
| Monsieur LE GAL | X | Monsieur LAVIDALIE | | Monsieur BLAIN | X | Monsieur BERNARD | |
| Monsieur MARTINET | X | Monsieur MASSY | | Monsieur HAPPERT | Ex | Monsieur GRIMARD | |
| Monsieur RESENDE | X | Madame PEYRIDIEUX | | Monsieur PAILLAUD | Ex | Monsieur LOPEZ | |
| Monsieur VACHER | X | Madame WARSMANN | | Madame DIETERICH | X | Monsieur DUPONT | |
| CDC du Grand Cubzaguais | | | | Madame LEGAI | Ex | Monsieur LESCA | X |
| Monsieur GUINAUDIE | X | Monsieur BAQUE | | Monsieur RENARD | X | Madame RUBIO | |
| Monsieur TELLIER | X | Madame CLEDAT | | CDC de Blaye | | | |
| Madame PEROU | X | Madame COUPAUD | | Monsieur DUEZ | Ex | Monsieur TREBUCQ | |
| Monsieur GARD | Ex | Madame DARHAN | | Monsieur CARREAU | X | Madame MERCHADOU | |
| Monsieur JOLY | Ex | Madame BOUCHET | | Monsieur GADRAT | Ex | Monsieur BELIS | X |
| Monsieur POTTIER | X | Madame LOUBAT | | Monsieur BEDIS | Ex | Madame DELAUGE | X |
| Monsieur BLANC | X | Monsieur MIEYEVILLE | X | Monsieur BERNARD | Ex | Monsieur VIGNON | |
| | | | | Madame POIRIER | X | Monsieur MUNDWEILER | |

| Titulaires | | Suppléants | |
|-------------------------|----|------------------|--|
| CDC Isle Double Landais | | | |
| Monsieur ELIZABETH | Ex | Madame DUCOS | |
| Monsieur PARROT | X | Madame CHEVREUIL | |

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE

Excusée ayant donné procuration :

Monsieur ELIZABETH, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Basse Vallée de l'Isle a donné procuration à Monsieur PARROT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Basse Vallée de l'Isle.

Monsieur COSNARD, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais a donné procuration à Monsieur ABANADES, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Libournais.

Monsieur GANDRE, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de l'Estuaire a donné procuration à Monsieur JOUBERT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Invité excusé :

Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du SMICVAL,
Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020, 33 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

DELIBERATION N° 2020 - 41

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 30 juillet 2020

Rapporteur : Michel VACHER

Monsieur VACHER, 1^{er} Vice-Président du SMICVAL du Libournais, présente le procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 30 juillet 2020.

↳ **2020-24 : Installation du nouveau Conseil Syndical du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

Madame Mauricette EYHERAMONNO, Doyenne d'Age de l'assemblée installe donc le nouveau Conseil Syndical, en procédant à l'appel nominatif de tous les Délégués du SMICVAL et constate ainsi que le quorum est atteint.

Le nouveau Conseil étant installé, la Doyenne d'âge, annonce qu'elle va faire procéder à l'élection du nouveau Président, dans les conditions fixées par les statuts et la réglementation en vigueur.

↳ **2020-25 : Election du Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

Madame EYHERAMONNO annonce qu'elle va procéder à l'élection du Président et fait appel à candidature.

Madame FONTENEAU, Déléguée titulaire de la CALI souhaite prendre la parole : « Monsieur le Président d'Honneur, Monsieur le Président, mes Cher(e)s Collègues, vous n'ignorez probablement pas que j'ai songé un temps à apporter un projet d'alternance afin de candidater à la Présidence du SMICVAL. Parce qu'il s'agit d'un outil majeur du territoire en matière de transition mais également en matière de développement économique local et auquel je m'intéresse depuis de nombreuses années et pas seulement parce qu'il est au cœur de la polémique et qu'Alain MAROIS l'a non-seulement fondé et bâti mais aussi développé. C'est un outil de collecte et de traitement des déchets et ce n'est pas moins essentiel tant que nous continuons à en produire. C'est là le cœur du métier mais aussi celui des agents du terrain que je tiens à saluer. L'objectif que nous nous sommes fixé, à savoir réduire les déchets, est non-seulement vertueux d'un point de vue environnement et économique, mais il est aussi conforme à la loi. Et pour toutes ces raisons évidemment je soutiendrai et contribuerai à ces objectifs. Mais permettez-moi aussi d'insister sur le fait que cet objectif ne peut être atteint sans état préalable. Les Maires qui portent ces objectifs doivent pouvoir être aidés et soutenus. Ils les comprennent rassurez-vous. Même si tout comme moi, ils expriment parfois, peut-être plus souvent, leurs difficultés dans la gestion de la propreté quotidienne. Et c'est sur ces sujets aussi du quotidien qu'ils doivent être accompagnés. Certes sur les objectifs à long terme mais aussi sur les objectifs à moyen terme voire même à court terme parce que c'est aussi notre réalité d'élus locaux. Et je tiens tout de même à le souligner. Ils ont aussi des difficultés face certes à ce qui correspond à des comportements inciviques comme les dépôts sauvages. Nous en ramassons dans des proportions de plus en plus élevées. Mais aussi face à des investissements dans des outils de collecte et j'y viens. Mes cher(e)s collègues rassurez-vous j'ai un temps pensé à me présenter mais je ne le ferai pas. Néanmoins, je serai attentive au devenir de ce beau syndicat qui a besoin d'évoluer pour s'adapter aux nombreux et difficiles enjeux à venir. J'en ai vraiment conscience. Il aura alors besoin d'être représentatif pour pouvoir peser suffisamment et pas se transformer en une structure technocratique. Je serai attentive au niveau d'investissements qui est aujourd'hui trop faible et qui engendre des coûts de maintenance sur le parc roulant qui sont supérieurs au standard de la profession. Je serai attentive au taux de valorisation, au taux de bio-déchets qui est désormais un peu plus faible que la moyenne nationale. J'espère que nous pourrons aussi réinvestir dans cet outil public, réinstaurer des standards métiers. J'espère que nous pourrons porter des projets de territoire permettant de valoriser et de réduire collectivement les déchets, fédérer autour de certaines missions les acteurs. J'espère que nous pourrons instaurer un dialogue plus régulier et direct avec les élus et plutôt que leur donner des leçons, les accompagner dans ces objectifs qui sont incontournables. Bâtir avec les intercommunalités des coopérations, fondées sur la transition écologique et énergétique. Et renforcer en même temps, la même proximité avec les habitants pour les associer pleinement à ce projet de territoire. Je n'irais pas plus loin. Il me paraît important de rappeler une dernière fois, ceux qui je pense, sont nos objectifs : l'efficacité, de la proximité, des projets et de l'association, c'est-à-dire comment est-ce que l'on associe l'ensemble des acteurs à ces objectifs que je viens de citer. Voilà je crois que nous partageons cela. En tout cas c'est, vous l'avez entendu, dans ce sens que je me projette puisque j'ai bien dit « nous » avec un esprit constructif. Je vous remercie. »

Monsieur GUINAUDIE, Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais et Président sortant, prend la parole : « Mes cher(e)s collègues, je sais que le CGCT n'autorise pas le débat avant l'élection du Président et des Vice-Président, pour autant il n'empêche pas qu'un candidat puisse s'exprimer devant l'assemblée pour présenter y sa candidature, son projet, son envie et la mission pour le syndicat. Et c'est dans cet esprit que je souhaite à cet instant, pouvoir m'adresser à vous. L'exercice auquel nous allons être confronté dans quelques minutes consiste à procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents. Le Smicval vous savez c'est le résultat d'un projet global de territoire qui était mené depuis de nombreuses années et qui a fait l'objet d'une réflexion collective et partagée et qui a permis au fil des années, au Smicval de passer des caps, des passer des étapes, de renforcer son orientation, ses outils et ses équipements. Aujourd'hui, de nouvelles obligations nous sont imposées de par la loi, ont fait que le monde des déchets est en pleine mutation et que nous allons être confrontés dans les prochaines années à l'application et le respect de la réglementation qui vont, je pense arriver vers la transition écologique ou la croissance verte. Je pense à la loi contre le gaspillage et l'économie circulaire. Je pense aussi aux papiers européens qui nous fixent, de façon très claire, des objectifs que l'on peut définir ambitieux.

Et si vous m'autorisez à vous le rappeler, c'est - 50% des déchets enfouis à échéance 2025 (c'est la réduction par exemple, de notre bac marron de moitié), c'est atteindre des objectifs de recyclage à hauteur de 65% dans ce même calendrier et c'est offrir en 2023, une solution de détournement de la matière organique. A cela, il nous faut aussi mesurer la trajectoire de l'augmentation de la TGAP qui est tracée et qui ne va cesser d'augmenter. Et plus localement ou départementalement parlant, nous avons aussi à mesurer, à anticiper et à prévoir l'orientation du coût de traitement. Vous l'aurez compris, ce que je vous propose, si vous me faites confiance, c'est de changer de modèle, c'est de s'attaquer aux causes et plus aux conséquences. C'est me semble-t-il, plus une option, plus un choix, c'est une nécessité. Nous devons aujourd'hui, passer au-delà de la vision juridique, technique et budgétaire. Cela ne sera pas suffisant pour atteindre les objectifs qui sont devant nous. Nous devons nous attaquer aux changements de comportement et de changer le regard sur les déchets. L'enjeu me semble-t-il c'est de transformer le geste, c'est de créer autour du Smicval un territoire plus résilient, plus autonome, plus responsabilisant et partagé entre tous les citoyens et j'y mets tous les acteurs; le monde économique, le monde associatif, tous ceux qui font ce territoire et aussi bien évidemment nos habitants. Nous devons pour transformer ce modèle, y associer toutes les politiques publiques; l'alimentation, le développement de l'agriculture paysanne, les circuits-courts, la revitalisation du lien social, tout ce qui fait que l'on vit sur ce territoire. Nous devons aussi prendre en compte les nouveaux modes de vie. Nous ne pouvons pas que nos habitants vivent différemment depuis un certain nombre d'années et qu'il nous faut accès notre organisation et notre service au profit de ce changement de vie tout en s'assurant que nous maîtrisons les ressources et les pressions que vivent nos habitants en terme de ressources. Et puis, nous devons aussi contribuer à accompagner le modèle territorial sur la transformation qui est lancé en référant et en décrivant nos politiques de réduction, notre politique que nous avons appelée IMPACT dans l'ensemble des documents de planification. Parce que c'est ce travail collectif qui nous permettra d'atteindre les objectifs qui sont les nôtres et il faudra les inscrire en partenariat avec les EPCI et peut-être dans les documents communaux si les communes le souhaitent. Nous devons passer d'un modèle de prévention à un modèle de mobilisation collective. Ce projet bien évidemment, il ne fait pas l'impasse sur la gestion du quotidien, n'en doutez pas une minute. A l'heure à laquelle je vous parle, et malgré la température, aujourd'hui c'est 30 000 bacs que nos collaborateurs auront levés. C'est une entrée en Pôle de Recyclage toutes les 15 secondes et demain nous aurons traité le poids de la Tour Eiffel en terme de déchets. Voilà aussi ce que c'est le quotidien du Smicval et pour vous dire que le quotidien est fait et bien fait. La commune doit être l'acteur du quotidien et le Smicval doit aux côtés des communes pour accompagner en terme d'ingénieries la conduite des transitions. Le Smicval sera en partenariat avec les EPCI, les Intercommunalités et l'un de vous pourra être un partenaire du développement territorial. Ce que je vous propose de porter, encore une fois si vous me faites confiance, c'est un projet de proximité qui repense les modes de vie. Qui permet de créer de nouveaux emplois sur ce territoire re-localisables et bien évidemment d'économiser la ressource au sens large. Nous devons nous faire bien évidemment confiance. Tout d'abord ici, entre nous, entre les élus du Smicval et plus largement avec l'ensemble du territoire pour que nous puissions véritablement porter un projet. C'est dans cet état d'esprit que je souhaite conduire cette seule transition et c'est pour cela que je vous propose ma candidature à la Présidence du Smicval. »

Il a été procédé à l'élection du Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Monsieur Sylvain GUINAUDIE

Résultats :

| | |
|----------------------------|----------|
| Monsieur Sylvain GUINAUDIE | 365 voix |
|----------------------------|----------|

Monsieur Sylvain GUINAUDIE ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-26 : Détermination du nombre de Vice-Présidents au SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

A l'unanimité des Membres présents (45 délégués présents, sur 49 délégués en exercice) et 2 procurations, le Conseil Syndical décide de créer 11 postes de Vice-Présidents.

↳ **2020-27 : Election du 1^{er} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

Il a été procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Michel VACHER

Résultats :

| | |
|---------------|-----|
| Michel VACHER | 361 |
|---------------|-----|

Monsieur Michel VACHER ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-28 : Election du 2^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

Il a été procédé à l'élection du 2^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Alain RENARD

Résultats :

| | |
|----------------|-----|
| Alain RENARD | 325 |
| Laurence PEROU | 21 |

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le



ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE

Monsieur Alain RENARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ 2020-29 : Election du 3^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 3^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Gabi HÖPER

Résultats :

| | |
|------------|-----|
| Gabi HÖPER | 370 |
|------------|-----|

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le



ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE

Madame Gabi HÖPER ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Vice-Présidente du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installée.

↳ 2020-30 : Election du 4^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 4^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Nicolas TELLIER

Résultats :

| | |
|----------------------|-----|
| Nicolas TELLIER | 355 |
| Jean-Philippe LE GAL | 6 |

Monsieur Nicolas TELLIER ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ 2020-31 : Election du 5^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 5^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Jean-Philippe LE GAL

Résultats :

| | |
|----------------------|-----|
| Jean-Philippe LE GAL | 337 |
| Nicolas TELLIER | 6 |
| Laurence PEROU | 10 |

Monsieur Jean-Philippe LE GAL ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ 2020-32 : Election du 6^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 6^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Jean-Pierre DUEZ

Résultats :

| | |
|------------------|-----|
| Jean-Pierre DUEZ | 353 |
|------------------|-----|

Monsieur Jean-Pierre DUEZ ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 6^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ 2020-33 : Election du 7^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 7^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : David RESENDE

Résultats :

| | |
|----------------|-----|
| David RESENDE | 337 |
| Laurence PEROU | 3 |
| Allain GANDRE | 7 |

Monsieur David RESENDE ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ 2020-34 : Election du 8^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde
Il a été procédé à l'élection du 8^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Jean-Claude ABANADES

Résultats :

| | |
|----------------------|-----|
| Jean-Claude ABANADES | 360 |
| Laurence PEROU | 10 |

Monsieur Jean-Claude ABANADES ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 8^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-35 : Election du 9^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**
Il a été procédé à l'élection du 9^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Antoine GARANTO

Résultats :

| | |
|-----------------|-----|
| Antoine GARANTO | 338 |
| Laurence PEROU | 20 |

Monsieur Antoine GARANTO ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 9^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-36 : Election du 10^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**
Il a été procédé à l'élection du 10^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Louis CAVALEIRO

Résultats :

| | |
|-----------------|-----|
| Louis CAVALEIRO | 332 |
| Laurence PEROU | 10 |

Monsieur Louis CAVALEIRO ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 10^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-37 : Election du 11^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde**
Il a été procédé à l'élection du 11^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

Candidat : Frédéric VAUTHIER

Résultats :

| | |
|-------------------|-----|
| Frédéric VAUTHIER | 299 |
| Laurence PEROU | 16 |

Monsieur VAUTHIER Frédéric ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été proclamé 11^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et a été immédiatement installé.

↳ **2020-38 : Délégation d'attribution du Comité Syndical du SMICVAL au Président**

A l'unanimité des Membres présents (39 délégués présents, sur 49 délégués en exercice) et 4 procurations, le Conseil Syndical décide d'attribuer les délégations suivantes au Président :

- ✓ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 600 000 € HT ainsi que tout avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget
- ✓ Procéder à la préparation, passation et exécution des emprunts, lorsque les crédits sont prévus au budget, à leur renégociation, remboursement anticipé et arbitrage des index et taux
- ✓ Procéder à la préparation, passation et exécution des lignes de trésorerie et à ses tirages et remboursements
- ✓ Créer et modifier les régies comptables
- ✓ Accepter les dons et legs non affectés et non grevés de charges
- ✓ Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers quel que soit le montant
- ✓ De décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée inférieure à 12 ans
- ✓ De passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes
- ✓ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du Syndicat
- ✓ De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- ✓ D'intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre elle, en toute matière, devant toutes les Juridictions (judiciaires, administratives, tribunal des conflits...)
- ✓ De signer les conventions de reversement mensuel du produit annuel appelé

- ✓ De conférer aux élus des missions entrant dans le cadre des mandats spéciaux
- ✓ De procéder aux demandes de subvention quel que soit le montant
- ✓ De signer les contrats de reprise des matériaux, et des contrats les Eco-Organismes
- ✓ De signer les conventions à titre gratuit quel que soit le partenaire
- ✓ De procéder au dépôt de permis de construire de démolir et déclaration de travaux et à toutes déclarations ou autorisations dépendant de la législation des ICPE, dans le cadre des opérations inscrites au budget
- ✓ Décider de la rémunération des stagiaires
- ✓ De procéder à la souscription des contrats d'ouverture de comptes à terme auprès du Trésorier
- ✓ De prendre toute décision concernant les modifications en cours d'exécution (avenants) d'ordre technique, administrative et financière, dès lors qu'il s'agit d'un changement de coordonnées bancaires, d'une modification de dénomination, d'un changement de siège social, des modifications techniques imprévues mais devenues nécessaires et non substantielles, d'une prolongation de durée sans bouleverser les conditions initiales du marché et d'un ajustement financier de moins de 5 % sous réserve des crédits inscrits au budget.
- ✓ De signer les contrats et conventions bipartites ou tripartites en partenariat avec l'association Nouvel'R mais aussi avec les porteurs de projets (Start'up)
- ✓ De signer les conventions de partenariat avec les structures de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du réemploi

↳ 2020-39 : Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

A l'unanimité des Membres présents (39 délégués présents, sur 49 délégués en exercice) et 4 procurations, le Conseil Syndical décide de fixer les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents, comme suit à compter du 30 juillet 2020 :

| INDEMNITES DE FONCTION BRUTE MENSUELLE DU PRESIDENT | | |
|---|---------------------|--|
| NOM & Prénom | Fonction au SMICVAL | Taux retenu en % de l'indice brut en vigueur |
| Sylvain GUINAUDIE | Président | 37,41 |

| INDEMNITES DE FONCTION BRUTE MENSUELLE DES VICE-PRESIDENTS | | |
|--|---|--|
| NOM & Prénom | Fonctions et missions au SMICVAL | Taux retenu en % de l'indice brut en vigueur |
| Michel VACHER | 1^{er} Vice-Président en charge du : Programme SMICVAL Market et collecte de demain | 18,70 |
| Alain RENARD | 2^{ème} Vice-Président en charge des : Solutions du futur, du traitement des déchets résiduels et de l'autonomie | 18,70 |
| Gabi HOPER | 3^{ème} Vice-Président en charge de la : Stratégie et de la mobilisation chantier Zéro Waste – Plastique et déchets enfouis | 18,70 |
| Nicolas TELLIER | 4^{ème} Vice-Président en charge de : L'innovation démocratique et de l'administration générale | 18,70 |
| Jean-Philippe LE GAL | 5^{ème} Vice-Président en charge du : Développement des nouvelles filières | 18,70 |
| Jean-Pierre DUEZ | 6^{ème} Vice-Président en charge de : L'évolution du modèle économique et de l'évaluation | 18,70 |
| David RESENDE | 7^{ème} Vice-Président en charge du : Niveau de l'accessibilité et de la qualité du service dans les zones dispersées | 18,70 |
| Jean-Claude ABANADES | 8^{ème} Vice-Président en charge du : Patrimoine industriel et environnemental et des ICPE | 18,70 |
| Antoine GARANTO | 9^{ème} Vice-Président en charge de la : Stratégie et de la mobilisation chantier Zéro Waste – Matière organique | 18,70 |
| Louis CAVALEIRO | 10^{ème} Vice-Président en charge du : Plaidoyer auprès des acteurs du territoire | 18,70 |
| Frédéric VAUTHIER | 11^{ème} Vice-Président en charge du : Niveau d'accessibilité et de la qualité du service dans les zones agglomérées | 18,70 |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

Entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des Membres présents (33 délégués présents, sur 49 délégués en exercice), dont 3 procurations, décide :

Article 1 :

D'approuver le procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 30 juillet 2020, comme décrit ci-dessus.

Article 2 :

| |
|--|
| Envoyé en préfecture le 07/10/2020 |
| Reçu en préfecture le 07/10/2020 |
| Affiché le  |
| ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE |

Le Président et le Directeur sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT A ST DENIS DE PILE, le 30 septembre 2020

Le Président,

Sylvain GUINAUDIE

Envoyé en préfecture le 07/10/2020

Reçu en préfecture le 07/10/2020

Affiché le

ID : 033-253306617-20200930-2020_41-DE

